

ANNEXE C

PRIX DE REPRISE DU VERRE

ANNEXE D - sans objet -

**SOUTIENS A LA TONNETRIE,
A LA VALORISATION ENERGETIQUE,
AU COMPOSTAGE ET
A LA METHANISATION**

ANNEXE E - sans objet -

**MAJORATIONS A LA PERFORMANCE GLOBALE,
A L'HABITAT COLLECTIF
ET A L'HABITAT DISPERSE**

ANNEXE F

SOUTIENS A L'OPTIMISATION

ANNEXE H

MODELES DE DECLARATION TRIMESTRIELLE D'ACTIVITE

ANNEXE I

SOUTIENS A LA COMMUNICATION

ANNEXE J - sans objet -

ARRETE D'AGREMENT D'ECO-EMBALLAGES

ANNEXE C

PRIX DE REPRISE DU VERRE

PRIX DE REPRISE MINIMUM GARANTIS

PRIX DE REPRISE GARANTIS AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES OPTANT POUR LA GARANTIE DE REPRISE

La garantie de reprise proposée par Eco-Emballages inclut la garantie d'un prix minimum qui soit nul ou positif.
Le PRmg garanti par Eco-Emballages est égal à 0 pour le verre.

PRIX DE REPRISE

Dans le cadre de la garantie de reprise, le prix de reprise est versé par le repreneur à la collectivité territoriale par référence aux conditions du marché.

Il est basé sur une référence calculée annuellement (verre).

Le prix de reprise tient compte du fait que les qualités reprises sont différentes des qualités référencées et que les caractéristiques particulières du contrat entraînent des surcoûts de gestion pour ce type d'approvisionnement. Il fait donc l'objet de décote à partir des mercuriales ou des références.

Le prix de reprise sera étudié annuellement dans le cadre des Comités d'Information Matériaux.

Les prix de reprise uniques sur tout le territoire national, s'entendent pour des matériaux aux PTM, départ centre de tri, chargement sur camion à la charge de la Collectivité.

VERRE

Le prix de reprise du verre est un prix révisable annuellement.

Il est fonction du prix de référence du calcin, des coûts réels supportés par les verriers pour l'élaboration du calcin ménager (coût de transport amont - AZE + coût de traitement + coût de transport aval) et des coûts prévisionnels de la mise en œuvre des voies alternatives de recyclage du verre par les verriers.

Les prix de référence du calcin et les coûts réels supportés par les verriers sont étudiés annuellement sous contrôle de l'ADEME.

Les modalités de calcul du prix de référence seront présentées et validées par le Comité d'Information Verre.

$PR \text{ année } n = \text{Prix Référence année } n-2 - \text{coût d'élaboration du calcin} - \text{coût de mise en œuvre des voies alternatives.}$

ANNEXE F
SOUTIENS A L'OPTIMISATION

Toutes les mentions relatives au tri, figurant dans cette annexe, s'entendent en respectant la particularité visée au dernier paragraphe de l'article 2 du présent contrat.

ETUDES DE COÛTS

CONDITIONS GENERALES

1. Objectif

Ce soutien est destiné aux collectivités qui s'engagent dans une démarche d'optimisation.

Cette démarche est volontaire de la part de la Collectivité qui est maître d'ouvrage de ces études.

2. Conditions d'éligibilité

- Collectivité au barème D.
- Population minimum sous contrat : 10.000 hab.
- Périmètre de l'étude de coûts :
 - CT¹ < 100.000 hab. = la population totale de la CT
 - CT > 100.000 hab. = par tranche minimum de 100.000 hab.
- L'étude doit porter sur la collecte et le traitement collecte sélective et OM.

3. Conditions particulières

- La Collectivité est maître d'ouvrage de l'étude et choisit le cas échéant un bureau d'études (BE).
- Financement d'une étude de coûts par an.
- En cas de répartition sur plusieurs années et plusieurs études, celles-ci doivent porter sur des périmètres complémentaires. A contrario, deux études sur le même périmètre ne pourront pas être soutenues.
- La totalité de l'étude de coûts doit intervenir dans les trois ans. L'étude doit être réalisée et validée par la Collectivité.
- Les collectivités de moins de 10.000 hab. et sous contrat avec Eco-Emballages pourront se regrouper. Le regroupement doit avoir une cohérence sur un plan géographique et sur le plan du service de collecte et de tri (même prestataire, centre de tri commun, mêmes tournées...).

Un seul soutien sera versé à une des collectivités concernées qui se chargera de le répartir.

4. Soutien

- 0,5 €/hab. desservi par l'étude.
- Paiement à réception de l'étude validée et d'un rapport final rédigé sous la forme ci-dessous.

SOMMAIRE-MODELE DE RAPPORT FINAL

1. Introduction

Description du déroulement de l'étude : contacts dans la collectivité territoriale, nombre de jours de travail du BE, etc.

2. Données générales

2.1. Périmètre géographique et historique de la Collectivité

Structure de la Collectivité (CA, CU, CC, SM...), nombre de communes, nombre d'habitants, densité, taux d'habitat collectif...

¹ collectivité territoriale

2.2. Période de l'analyse et périmètre de l'analyse

La taille exacte du périmètre (en nombre d'habitants) servira à déterminer les soutiens.

2.3. Mode de financement de la gestion des déchets

TEOM, REOM, budget général...

3. Système de gestion des déchets

3.1. Historique

Mise en place de la collecte sélective, montée en puissance, évolution des tonnages des déchets collectés, historique des performances de tri en kg/hab./an par matériau, etc.

3.2. Organisation de la collecte sélective

Description des flux, modes de collecte (AV, PAP, regroupement), mode de gestion (régie/privé), etc.

3.3. Organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles

Description des flux, modes de collecte (AV, PAP, regroupement), mode de gestion (régie/privé), etc.

3.4. Organisation de la collecte des autres déchets ménagers (encombrants, déchets verts, déchèteries...)

Description des flux, modes de collecte (AV, PAP, regroupement, déchèterie), mode de gestion (régie/privé), etc.

3.5. Traitement

Description détaillée des unités de traitement, mode de gestion (régie/privé), etc.

4. Etude des coûts (et notamment à l'aide du logiciel e-coûts)

4.1. Commentaires sur la saisie des données dans e-coûts

Le logiciel est fourni avec son manuel d'utilisation.

Description des règles de répartition des coûts entre les flux.

Pour la collecte sélective et le tri, les valeurs de coûts sont celles des équipements, personnels et autres éléments de coût du service de collecte et tri, et non les valeurs de marché, (à titre indicatif, le logiciel e-coûts permet d'avoir les résultats avec les prix de marché, la Collectivité pourra donc, si elle le souhaite, comparer coûts et prix de marché même si cette comparaison est à analyser avec de grandes précautions. Cette comparaison n'est pas l'objectif du soutien à la connaissance des coûts).

Pour la collecte des OM et le traitement des OM, les valeurs indiquées peuvent être les prix de marché.

Pour les collectivités avec opérateurs privés, il y a donc nécessité de coopérer avec ceux-ci pour l'obtention des données unitaires (nombre de bennes, nombre de salariés, évaluation des frais d'entretien, amortissements frais généraux et frais de siège...).

Les dépenses seront harmonisées entre les collectivités territoriales en régie et les autres, notamment sur les frais généraux.

4.2. Présentation des coûts complets (hors subventions)

Commentaires sur les coûts obtenus, comparaison avec des coûts de référence.

4.3. Analyse

5. Recettes industrielles

5.1. Vente des matériaux

Préciser si la garantie de reprise s'applique et décrire les recettes perçues pendant l'année étudiée grâce à la vente des matériaux sur le périmètre étudié.

5.2. Vente d'énergie

Préciser les modalités de la vente d'énergie et les recettes perçues au cours de l'année étudiée.

5.3. Présentation des coûts techniques

Coûts techniques = coûts réels - recettes industrielles.

6. Soutiens d'Eco-Emballages

6.1. Description des soutiens d'Eco-Emballages sur le périmètre étudié

Soutiens à la tonne triée, soutiens à la valorisation énergétique, etc.

6.2. Présentation des coûts aidés

Coûts aidés = coûts techniques - soutiens d'Eco-Emballages.

7. Communication

7.1. Description des actions de communication

Activités des ambassadeurs du tri, événements, journal du tri, interventions dans les écoles, etc.

7.2. Budget communication

Description détaillée du budget de communication réalisé pendant l'année étudiée.

Détail des soutiens perçus.

8. Conclusion

9. Résumé et validation par la Collectivité

Le rapport final sera remis avec le CD de l'étude de coûts.

ETUDES D'IDENTIFICATION DES LEVIERS D'OPTIMISATION

CONDITIONS GENERALES

1. Objectif

Ce soutien est versé aux collectivités qui, après avoir calculé leurs coûts, souhaitent mieux connaître les leviers d'amélioration de leur dispositif.

Cette démarche est volontaire de la part de la Collectivité qui est maître d'ouvrage des études.

La diversité des dispositifs mis en place ne permet pas de définir dans le détail le cahier des charges des études.

Celles-ci devront être calibrées et appréciées avec pragmatisme et dans la confiance réciproque entre les partenaires.

2. Conditions d'éligibilité

- Collectivité au barème D.
- Population minimum sous contrat : 10.000 hab.
- Périmètre de l'étude :
 - CT < 100.000 hab. = la population totale de la CT
 - CT > 100.000 hab. = au minimum 100.000 hab.
- L'étude doit porter sur la collecte et le traitement collecte sélective et OM.
- La Collectivité a réalisé une étude des coûts sur le même périmètre et a bénéficié du soutien SCC sur le même périmètre pendant l'une des 3 années précédentes (durée maximale de l'étude des coûts).

3. Conditions particulières

- La Collectivité est maître d'ouvrage de l'étude et choisit le cas échéant un bureau d'études (BE).
- Le point de départ de l'étude d'optimisation correspond aux conclusions de l'étude des coûts.
- En cas d'études de coûts sur plusieurs années, l'étude d'optimisation peut porter sur l'un des périmètres dont les coûts ont déjà été étudiés ou sur la totalité du territoire de la Collectivité.
- L'étude d'optimisation, sur la totalité du périmètre de la CT, doit intervenir dans un délai de 3 ans.
- L'étude doit être réalisée ou validée par la CT.
- Les collectivités de moins de 10.000 hab. sous contrat avec Eco-Emballages pourront se regrouper. Le regroupement doit avoir une cohérence sur un plan géographique et sur le plan du service de collecte et de tri (même prestataire, centre de tri commun,...).

Un seul soutien sera versé à une des collectivités concernées qui se chargera de le répartir.

4. Soutien

- 0,5 €/hab. concerné par le périmètre de l'étude.
- Paiement à réception de l'étude validée et rédigée selon le sommaire-modèle défini ci-après.
- Une marge d'appréciation est donnée aux collectivités pour définir le périmètre technique de l'étude et donc l'étendue

de l'étude qui pourra ne pas porter sur l'ensemble des leviers cités ci-dessous.

SOMMAIRE-MODELE DE RAPPORT FINAL

5. Introduction

Description du déroulement de l'étude : contacts dans la collectivité territoriale, planning de l'étude, nombre de jours de travail du bureau d'études (BE) le cas échéant, etc.

6. Données générales

6.1. Présentation des objectifs de l'étude

6.2. Rappel des principales données générales de l'étude des coûts

(périmètre géographique, historique de la Collectivité, période et périmètre de l'étude...).

6.3. Synthèse des conclusions de cette étude des coûts, faisant ressortir les principaux indicateurs financiers et techniques, les principaux points marquants du dispositif de traitement des déchets ménagers

(par exemple : fréquences des collectes, diversité des flux collectés, éventuelles discontinuités géographiques...).

7. Diagnostic - Analyse macroscopique des principaux leviers d'optimisation identifiés

7.1. Evaluation des marges de progrès possibles sur les différentes composantes du dispositif de gestion des déchets d'emballages ménagers :

- organisations des collectes (porte-à-porte, apport volontaire), adéquation organisation collecte/typologie de l'habitat,
- tri chez l'habitant,
- contenants (dotation, code couleurs),
- circuits de collecte,
- équipements et équipage de collecte,
- fréquence des collectes,
- quantités collectées,
- qualité des collectes,
- actions de communication,
- taille du centre de tri,
- automatisation du processus de tri,
- adéquation schéma de collecte/processus et taille du centre de tri,
- mode de gestion des productions dans le centre de tri,
- développement des économies d'échelle,
- mode de gestion des personnels,
- services aux ménages et aux professionnels,
- compétences appliquées,
- mode de financement des services (taxe, redevances...).

7.2. Classement de ces leviers par enjeu économique décroissant

8. Etude détaillée des leviers d'optimisation retenus dans le cadre de l'étude

Pour chaque levier retenu, définir le plan d'actions d'optimisation :

- Sélection des indicateurs globaux à améliorer.
- Evaluation des progrès souhaités.
- Evaluation des enjeux financiers associés.
- Etude détaillée des actions associées (technique, communication...).
- Evaluation des impacts sociaux (facilitation auprès des usagers, incidence sur l'emploi...).
- Définition des moyens à mettre en œuvre.
- Planification des actions.
- Montants des investissements.

- Définition du plan de financement.
- Evaluation des budgets de fonctionnement et des temps de retour des investissements.
- Définition du dispositif de pilotage, de suivi des opérations et des moyens humains nécessaires.
- « mode opératoire » de prise de décision pour réalisation.

9. Synthèse

Rédaction des documents pour prise de décision par l'assemblée délibérante ou en conseil municipal.

10. Conclusion

11. Résumé et validation par la Collectivité

Le rapport final sera remis avec le CD de l'étude.

ANNEXE H

MODELES DE DECLARATION TRIMESTRIELLE D'ACTIVITE

DONNEES GENERALES

N° contrat

Collectivité territoriale

Année

Trimestre

1 - LISTE DES CENTRES DE TRI LIVRANT DES MATERIAUX AUX STANDARDS

	Code	Nom	livraison pour le trimestre
centre de tri n°1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
centre de tri n°2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
centre de tri n°3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
centre de tri n°4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
centre de tri n°5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous utilisez plus de 5 centres de tri, complétez la feuille "centres de tri"

2- DEPLOIEMENT DU PROGRAMME DE COLLECTE SELECTIVE A LA FIN DU TRIMESTRE

2.1 Collecte en PORTE A PORTE		2.2 Collecte en APPORT VOLONTAIRE							
Indiquer les habitants desservis par matériau en fin de trimestre		Cocher les matériaux par flux		Flux N°					
				1	2	3	4	5	6
Acier	<input type="text"/> habitants	C o m p o s i t i o n	Acier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aluminium	<input type="text"/> habitants		Aluminium	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.02 (EMR)	<input type="text"/> habitants		5.02 (EMR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.03 (ELA)	<input type="text"/> habitants		5.03 (ELA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flaconnages plastiques	<input type="text"/> habitants		Flaconnages plastiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Verre	<input type="text"/> habitants		Verre en mélange ou coloré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journaux, magazines	<input type="text"/> habitants		Verre incolore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Journaux, magazines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez opté pour le standard 5.01-5.03, remplissez 5.02 et Journaux magazines obligatoirement			Nb de conteneurs par flux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3 - TRAITEMENT DES OM ET DES REFUS DE COLLECTE SELECTIVE AU COURS DU TRIMESTRE

TOTAL OM hors collecte sélective + refus de collecte sélective	REPARTITION PAR MODE DE TRAITEMENT							
	Compostage	Méthanisation	Incinération	Centre de stockage de déchets ultimes				
<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>	+	<input type="text"/>
		A détailler pages suivantes						

Fait à :

La Collectivité.

Le :

Signature et cachet :

"Cette déclaration contractuelle engage pleinement la responsabilité de son signataire et servira de base aux calculs des soutiens dus par Eco-Emballages sur la période concernée."

SUIVI D'EXPLOITATION

N° contrat

Collectivité territoriale

Année

Trimestre

Remplir une fiche par centre de tri. Dupliquer autant de fiches que vous utilisez de centres de tri.

4- TONNAGES DE MATERIAUX CONFORMES AUX STANDARDS

4.1 Verre	Tonnages totaux reçus par les repreneurs
Verre en mélange ou coloré	<input type="text"/>
Verre Incolore (si collecte par couleur)	<input type="text"/>

4.2 Centre de tri N°1		code			
<input type="text"/>		<input type="text"/>			
		Tonnages totaux reçus par les repreneurs			
		Stocks aux standards à ne remplir qu'en T4 ou pour tout liquidatif			
Emballages en Acier		<input type="text"/>			
Emballages en Aluminium		<input type="text"/>			
Papiers - cartons	○ ou ○	5.01 (mélange de cartons et de journaux-magazines)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		5.02 (Papiers cartons d'emballages)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Tonnage dans le mélange 5.01 ou 5.02		Papiers d'emballages, cartons plats et emballages ondulés imprimés	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Cartons ondulés bruns	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Journaux magazines et autres fibreux	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	5.03 (Emballages en cartons pour Liquides Alimentaires)	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Bouteilles et flacons en plastique en 3 fractions au moins		PVC	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PET	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PET Clair	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PET Foncé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PET Coloré	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PET Incolore	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		PEHD et PP	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Journaux, magazines (hors 5.01)		<input type="text"/>	<input type="text"/>		
		<input type="text"/>	<input type="text"/>		

Tonnage de refus de tri

Fait à :

La Collectivité.

Le :

Signature et cachet :

"Cette déclaration contractuelle engage pleinement la responsabilité de son signataire et servira de base aux calculs des soutiens dus par Eco-Emballages sur la période concernée."
- page 2 -

ANNEXE I
SOUTIENS A LA COMMUNICATION

I - LISTE D' ACTIONS ET D' OUTILS OUVRANT DROIT AU SOUTIEN FINANCIER D' ECO-EMBALLAGES

1. Formation

Participation aux formations d'Eco-Emballages ou sur la collecte sélective, organisation de visites de sites concernant le tri et le recyclage à destination des :

- élus,
- techniciens,
- coordinateurs et ambassadeurs du tri,
- chargés de communication,
- ripeurs.

2. Communication écrite

- 2.a** Honoraires d'adaptation pour décliner les outils des supports Eco-Emballages (guide du tri, signalétique, guide des gardiens, affiches, journal du tri...), hors frais de conception de ces supports.
- 2.b** Conception-crédation d'outils non proposés par Eco-Emballages : plaquettes, dossiers, argumentaires, calendriers, autocollants, bilan de la collecte sélective, rapport annuel sur les déchets du maire...
- 2.c** Rédaction du Journal du tri ou d'articles pour les journaux municipaux ou intercommunaux.
- 2.d** Impression et diffusion.

3. Actions et outils d'information et/ou de sensibilisation

3.a Stratégie

Honoraires d'agences conseil sur le plan de communication¹. Enquêtes et audit de communication validés préalablement par Eco-Emballages dans une perspective d'optimisation.

3.b Relations presse

Conférence de presse, communiqué de presse, visite de site.

3.c Evénements

Logistique pour l'organisation d'événements et d'animations (hors hébergement et frais de bouche).

Participation aux expositions, foires/salons (stand...).

Lots et objets publicitaires en relation directe avec la collecte sélective et le recyclage.

3.d Achat d'espace

Honoraires d'adaptation des outils d'Eco-Emballages (affiches, spots...).

Plan média avec achat d'espace validé au préalable par Eco-Emballages.

3.e Audiovisuel/Multimédia

Honoraires d'adaptation ou de complément des vidéos Eco-Emballages.

Honoraires d'adaptation du "kit-internet" Eco-Emballages²/ redevance d'utilisation du "kit-internet".

Crédation de pages pour des bornes multimédia.

3.f Autres outils

Exposition itinérante personnalisée.

Mise en service d'un numéro vert.

Visite de sites concernant la production, le tri ou le traitement des emballages ménagers.

4. Communication de proximité

4.a Outils ambassadeurs

Impression « avis de passage », « recyclage, l'antisèche », refus de tri.

Equipement/habillement.

Outils d'animation et de sensibilisation : stands, vitrines, panneaux d'exposition, jeux...

Sacoche.

4.b Actions de proximité

Porte-à-porte, animations, réunions d'information et de sensibilisation, réunions de quartier.

4.c Actions réalisées par des associations « environnement » ou « consommateurs » pour le compte de la Collectivité sur présentation d'une convention validée par Eco-Emballages.

Non soutenues : les dépenses internes à la Collectivité (petites fournitures, transports, photocopies...).

5. Signalétique

5.a En apport volontaire

- affiches et panneaux, signalétique conteneurs,
- totems/points recyclage³.

5.b Chez l'habitant

- autocollants bacs,
- impression sacs de pré-collecte⁴, impression des consignes sur les sacs de collecte,
- signalétique hall propreté,
- affichage benne.

6. Sensibilisation des jeunes

- animations dans les lieux scolaires (non réalisées par les ambassadeurs),
- troupes théâtrales,
- outils pédagogiques (ateliers Rouletaboule...) et méthodologiques,
- jeux.

Le soutien d'Eco-Emballages devra être signalé par la présence du logo Eco-Emballages sur les outils soutenus.

¹ Plafonné à 15 % des dépenses globales de communication

² Plafonné à 1 950 € soit 50 % de 3 900 €/an

³ Plafonné à 450 € soit 50 % de 900 €/an

⁴ Plafonné à 0,5 €/sac soit 50 % de 1 €

II - LES OUTILS ECO-EMBALLAGES

Une cinquantaine d'outils de communication est mise à la disposition des collectivités territoriales partenaires d'Eco-Emballages, dont la moitié est personnalisable (outils accompagnant le Guide de communication Eco-Emballages, en gras dans la liste ci-jointe).

DEFINIR SON PLAN DE COMMUNICATION

- La méthodologie d'audit de la communication
- La liste des actions de référence

COMMUNIQUER VERS LE GRAND PUBLIC

1. Sensibiliser

- La plaquette de sensibilisation « Le tri, ça fait du bien à l'environnement »
- La plaquette de sensibilisation « Le recyclage ou la deuxième vie des emballages »
- La campagne de communication « Offrez une seconde vie à vos emballages »
- La campagne « Triez, la nature s'en souviendra »
- Les 7 affiches « Triez vos emballages, ils ont une deuxième vie »
- L'affichage benne
- L'autocollant « Moi, je trie les emballages »
- Les vitrines du recyclage
- La sacoche ambassadeurs du tri
- Le kit-stand ambassadeurs du tri
- L'Expo-kit « Un monde plus beau à portée de main »
- Vidéo « Lendemain de fête »
- Vidéo « Plastique, la boucle est bouclée »
- Le kit « Visite du centre de tri » :
 - vidéo « Tri-attitude »,
 - présentation power-point du centre de tri,
 - « Mémo animateur ».
- La banque d'images vidéo d'Eco-Emballages
- Le stock images « Le recyclage des emballages ménagers ».

2. Guider

- Le Guide du Tri
- Le Mémo-tri
- La signalétique bacs et conteneurs
- La signalétique habitat collectif.

3. Accompagner, évaluer, optimiser

- Le Journal du Tri (+ Une bibliothèque d'articles clef en main)
- Le "kit-internet" : le site clef en main

- Le dossier de presse « Bilan annuel »
- La photothèque
- La photothèque du Guide de communication
- Le logiciel « Illustrez vos tonnages »
- 3 Quiz « Etes-vous un pro du tri ? », « Le tri, ça fait du bien à l'environnement », « Eco-testez-vous ? ».
- Affichette « Avis de passage ambassadeurs du tri »
- Fiche « Refus de collecte »
- Fiche « Observation des points de collecte »
- Fiche « Grille d'évaluation visuelle des contenants »
- Le Guide d'implantation des « Point recyclage ».

COMMUNIQUER AUPRES DE CIBLES SPECIFIQUES

1. Les élus/collectivités territoriales

- Présentation PowerPoint en réunion du bilan annuel de la collecte sélective
- 50 questions-réponses sur la collecte sélective à l'usage des collectivités territoriales
- Enquête « les Français d'aujourd'hui : je trie, donc je suis »
- Catalogue et site Internet « Les produits recyclés »
- Guide + vidéo « Habitat collectif : mettre en œuvre ou développer la collecte sélective »
- *Eco-Actu*, le magazine de la communication locale
- www.eco-direct.net.

2. Les jeunes

- Le Guide du partenariat pour les actions d'éducation sur le thème des déchets
- Les ateliers Rouletaboule
- Vidéo « Fred et Jamie se recyclent »
- Le jeu de société Eco-Tri
- *Eco-Junior*, le magazine des jeunes éco-citoyens
- Le site pour les juniors et les enseignants
- Le spectacle et le CD audio « les frères Rippetout ».

3. L'habitat collectif

- Le Guide des gardiens.

III - MODELE DE PLAN DE COMMUNICATION TYPE (Collectivités de 10.000 habitants et plus)

Rubriques	Descriptif de l'action	Calendrier	Budget
LA COMMUNICATION TOUS PUBLICS			
OUTILS D'INFORMATION GRAND PUBLIC			
	Outils d'information sur les consignes de tri (guide du tri, Mémo-Tri, calendrier...)		
	Outils de sensibilisation (plaquettes, affiches, vitrines...)		
	Relations presse		
	Le <i>Journal du tri</i> , articles sur le tri dans la presse et sur les sites municipaux		
	Signalétique/Points Recyclage		
	Visites de site		
ACTIONS DE PROXIMITE			
	Actions correctives : identification des erreurs de tri, réunions de quartier, actions de porte-à-porte, animations...		
	Ambassadeurs et coordinateurs du tri		
	Formation (toutes cibles)		
COMMUNICATION SUR LES RESULTATS ET LES COUTS			
EVENEMENT GRAND PUBLIC			
TOTAL BUDGET ACTIONS TOUS PUBLICS			
LES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES			
	COMMUNICATION VERS LES ELUS		
	SENSIBILISATION DES JEUNES		
	COMMUNICATION VERS LES ASSOCIATIONS		
	ACTIONS VERS LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES ET/OU LES RIPEURS		
	HABITAT COLLECTIF		
TOTAL BUDGET ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES			
TOTAL GENERAL du programme de communication pour l'année considérée (actions tous publics + actions ciblées)			
Autres aides financières (ADEME, Conseil général...)			
TOTAL coût pour la Collectivité (Total général - autres aides financières)			
AMBASSEADEURS DU TRI			
	Statut Employé-jeune	Nombre	Durée (jours de travail ouvrés)
	Forfait(s) ambassadeur du tri (Autres statuts)		Temps passé

Date :

Cachet de la Collectivité

Signature du Maire ou Président

IV - MODELE DE PLAN DE COMMUNICATION SIMPLIFIE POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DONT LE PERIMETRE EST INFERIEUR A 10.000 HABITANTS

Nom de la Collectivité :

Numéro du CPD :

COMMUNICATION TOUS PUBLICS

Poste de dépenses	Montant prévisionnel
OUTILS D'INFORMATION GRAND PUBLIC	
Outils d'information sur les consignes de tri (guide du tri, Mémo-Tri, calendrier...)	
Outils de sensibilisation (plaquettes, affiches, vitrines...)	
Relations presse	
<i>Le Journal du tri</i> , articles sur le tri dans la presse et sur les sites municipaux	
Signalétique/Points Recyclage	
Visites de site	
ACTIONS DE PROXIMITE	
Moyens humains (plafond 0,3 € par habitant)	
Formation (toutes cibles)	
COMMUNICATION SUR LES RESULTATS ET LES COUTS	
<i>EVENEMENT GRAND PUBLIC</i>	
TOTAL BUDGET ACTIONS TOUS PUBLICS (A)	

LES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES

Poste de dépenses	Montant prévisionnel
COMMUNICATION VERS LES ELUS	
SENSIBILISATION DES JEUNES	
COMMUNICATION VERS LES ASSOCIATIONS	
ACTIONS VERS LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES ET/OU LES RIPEURS	
TOTAL BUDGET ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES (B)	

TOTAL GENERAL (C = A + B)	
Financement obtenu auprès d'autres partenaires (ADEME, Conseil Régional, Conseil Général...) (<i>raier la mention inutile et indiquer le montant obtenu</i>) (D)	OUI NON
COUT TOTAL A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE (C - D)	

Date :

Cachet de la Collectivité
Signature du Maire/Président

VI - MODELE DE DEMANDE DE REGLEMENT SIMPLIFIEE POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DONT LE PERIMETRE EST INFERIEUR A 10.000 HABITANTS

Nom de la Collectivité :

Numéro du CPD :

Je soussigné(e) Maire/Président de certifie que les dépenses prévues pour le programme de communication « collecte sélective » pour l'année ont été réellement réalisées par notre Collectivité et sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Poste de dépenses	Montant réel
COMMUNICATION TOUS PUBLICS	
OUTILS D'INFORMATION GRAND PUBLIC	
Outils d'information sur les consignes de tri (guide du tri, Mémo-Tri, calendrier...)	
Outils de sensibilisation (plaquettes, affiches, vitrines...)	
Relations presse	
<i>Le Journal du tri</i> , articles sur le tri dans la presse et sur les sites municipaux	
Signalétique/Points Recyclage	
Visites de site	
Formation (toutes cibles)	
COMMUNICATION SUR LES RESULTATS ET LES COUTS	
EVENEMENT GRAND PUBLIC	
TOTAL DEPENSES ACTIONS TOUS PUBLICS (A)	
LES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES	
COMMUNICATION VERS LES ELUS	
SENSIBILISATION DES JEUNES	
COMMUNICATION VERS LES ASSOCIATIONS	
ACTIONS VERS LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES ET/OU LES RIPEURS	
TOTAL DEPENSES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES (B)	
LES FRAIS DE PERSONNEL	
ACTIONS DE PROXIMITE Moyens humains (plafond 0,3 € par habitant) (C)	
TOTAL GENERAL (D = A + B + C)	
Financement obtenu auprès d'autres partenaires (ADEME, Conseil Régional, Conseil Général...) (rayer la mention inutile et indiquer le montant obtenu) (E)	OUI - NON
COUT TOTAL A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE (D - E)	

Date :

Cachet de la Collectivité
Signature du Maire/Président

Selon les conditions prévues au contrat, le montant total soutenu par ECO-EMBALLAGES sera de 50 % des dépenses dans le plafond de 0,6 € par habitant desservi, avec un plafond de 0,3 € par habitant desservi pour les moyens humains.

VII - LE RAPPORT INDIVIDUEL D'ACTIVITE DE L'AMBASSADEUR/ COORDINATEUR DU TRI

NOM, prénom de l'ambassadeur/coordonateur :

COLLECTIVITE :

Année considérée : **Type de contrat** :

Cachet de la Collectivité

Signature

Date :

FONCTION

Titre/Fonction¹ :

.....

Pour le coordinateur : noms des 5 ambassadeurs encadrés :

.....

.....

Rattachement hiérarchique :

FORMATION

Formation(s) reçue(s) au cours de l'année considérée :

- Intitulé(s) :

.....

- Date(s) et durée(s) :

- Organisme(s) :

Eco-Emballages pour la(es) formation(s)

Autre(s)² :

¹ Joindre fiche de fonction.

² Joindre justificatif.

BILAN D'ACTIVITE INDIVIDUEL (AMBASSADEURS/COORDINATEURS)

Pour les équipes de plus de 5 ambassadeurs travaillant en équipe, le bilan d'activité peut-être commun

**COMMUNICATION ORALE DE PROXIMITE SUR LES EMBALLAGES MENAGERS
(ambassadeurs/coordonateurs)****Animations**

Description des actions (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis ³
Total des jours de travail		

Porte-à-porte

Description des actions (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Préparation et intervention dans les réunions publiques

Description des actions (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Actions vers les publics relais (associations, bailleurs, syndicats, riveurs, agents de la Collectivité)

Description des actions (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Interventions dans les écoles

Description des actions (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

³ Joindre tout document attestant de la réalisation de l'action.

**AUTRES MISSIONS NE RELEVANT PAS DE LA COMMUNICATION ORALE DE PROXIMITE
SUR LES EMBALLAGES MENAGERS**
Communication écrite

Description des supports et de l'intervention	Durée (jours de travail)	Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Suivi de qualité

Description des actions	Durée (jours de travail)	Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Pour les coordinateurs : encadrement de l'équipe

Description des actions	Durée (jours de travail)	Résultats/Justificatifs fournis
Total des jours de travail		

Total de jours de travail communication de proximité =
215 jours ouvrés

VIII - DECLARATION ANNUELLE D'ATTESTATION D'EMPLOI DES AMBASSADEURS/COORDINATEURS DU TRI

Nom de la Collectivité :

N° de contrat :

Année concernée :

Nombre d'habitants :

Je soussigné(e), Maire/Président de certifie l'authenticité des renseignements ci-joints concernant les ambassadeurs et les coordinateurs du tri dédiés à la communication orale de proximité sur les emballages ménagers employés par ma Collectivité.

Ces ambassadeurs du tri remplissent les fonctions suivantes : animations, porte-à-porte, préparation et intervention dans les réunions publiques, actions vers les publics relais, interventions dans les écoles.

EMPLOI-JEUNE

Fonction	Nombre
Ambassadeurs du tri*	
Coordinateurs du tri**	
TOTAL	

AMBASSADEURS* ET COORDINATEURS** DU TRI (Autres que Emplois Jeunes)

Nom/Prénom	Titre/Fonction	Total jours de travail <i>ouverts pour la communication de proximité</i>	% Temps passé <i>(à la communication orale de proximité sur les emballages ménagers)</i>

Fait le :

Cachet de la Collectivité
Signature du Maire/Président

Documents justificatifs à joindre obligatoirement pour chaque emploi :

- Bilan annuel d'activité.
- Fiche de fonction.
- Formation reçue lors de l'année considérée.

* Nombre d'ambassadeurs maximal = $\frac{\text{population desservie (I + THV)}}{20.000}$

** 1 Coordinateur pour 5 ambassadeurs soutenus dans la limite des droits.

Forfait Emploi Jeune = Ambassadeur à 3.049 € et Coordinateur à 6.098 €. Forfait Autres statuts = 10.000 € par Ambassadeur ou Coordinateur au prorata temporis.



44, avenue Georges Pompidou - BP 306 - 92302 Levallois-Perret Cedex - France
Tél. : 01 40 89 99 99 - Fax : 01 40 89 99 88
<http://www.ecoemballages.fr>